



## **Déclaration préalable de la FSU Allier.**

La proposition de carte scolaire faite à ce CTSD n'est pas acceptable en l'état. En effet, tout se passe comme si rien de ce qui a été dit et qui est remonté au ministère l'an dernier n'avait été entendu, ni écouté. Le 16 février 2021, la FSU Allier s'était adressée publiquement au ministère, pour souligner que la dotation départementale ne permettait pas de répondre aux besoins réels. La suite l'a démontré : plusieurs fermetures initialement envisagées ont été, heureusement, annulées, mais au détriment des ouvertures nécessaires et des moyens de remplacement et de directions d'écoles, démontrant par A+B la nécessité d'une dotation plus élevée. Malgré une promesse de réponse du ministère, nous n'avons jamais reçu de réponse à ce courrier. Le Conseil départemental unanime avait dans une motion demandé un moratoire avec maintien des moyens humains dans le premier et dans le second degré. Les données sont pour l'essentiel les mêmes cette année ...

Le recours - enfin ! - aux listes complémentaires par le ministère sous l'effet de la grève du 13 janvier, confirme ces demandes. Il est nécessaire de savoir très vite quel est le nombre de contractuels et de listes complémentaires, leur position statutaire et leur salaire, leur date de début de fonction, leurs possibilités de changement de département d'affectation.

Le SNUIPP-FSU est donc conduit à s'opposer à cette carte scolaire en l'état et à appeler les personnels, avec les parents d'élèves, les élus locaux et les amis de l'école publique, à agir localement et départementalement pour qu'elle soit modifiée, et apporte son appui aux mobilisations déjà engagées notamment à Chassenard et Bourbon.

Les syndicats enseignants du second degré de la FSU, SNES-FSU, SNUEP-FSU, SNEP-FSU, tiennent à alerter les services académiques sur ce qui est envisagé dans les SEGPA : fermetures de divisions à Désertines, baisse d'une division cette année actée à Emile Guillaumin Moulins, fermetures à Varennes et à Jules Ferry

Vichy, 131,5 heures en moins sur le département par rapport aux prévisions de la rentrée précédente, pour une baisse académique de 50,5 heures. Il est indispensable de revenir sur ces mesures projetées en puisant dans la réserve académique, afin de répondre correctement aux demandes d'orientation et de ne pas conditionner les réponses à une offre diminuée.

La fermeture de l'ULIS de Saint-Germain constituerait un précédent (on ne peut en effet parler de « glissement » car l'ouverture d'une ULIS à Gannat ne la compense pas). Au niveau académique, nous nous inquiétons de la diminution significative des moyens des UP2A (de 168 à 138 heures). Les éléments concernant les SEGPA, les ULIS et les UP2A, réunis, nous conduisent à nous inquiéter sur les orientations prises de facto, pour des raisons budgétaires, en matière d'école inclusive.

Dans les collèges, les fermetures de divisions envisagées posent de gros problèmes – risque de classes à plus de 30 élèves notamment – à Gannat ou à François Villon.

Une grève générale de l'enseignement public s'est produite dans notre pays le 13 janvier dernier. Il est inévitable et légitime que les personnels se mobilisent pour changer la situation. Sur les structures comme par ailleurs sur les salaires, il y a un besoin pressant de véritables négociations, et de restaurer, à l'encontre de la loi dite de transformation de la Fonction publique, un plein fonctionnement des instances représentatives. A ce sujet, la FSU Allier demeure perplexe devant le refus qui nous a été formulé par Mme la DASEN le 25 novembre dernier de donner au niveau départemental des informations sur les postes des personnels enseignants du second degré. La multiplication de rendez-vous, rencontres en visio et « lieux de dialogue social », ne saurait masquer le recul de la véritable concertation, lequel, en pleine période d'élections présidentielles, ne laisserait d'autre voix que l'expression directe des personnels.